



PF-ANE
ANTENNE
DE
DIOURBEL

RAPPORT SUR LE PLAIDOYER

[Sélectionnez la
date]



Rapport du facilitateur Atelier de lancement | Thiembaye NDIAYE

Mue par le souci de Renforcer la participation des A.N.E au dialogue politique, social, économique et culturel, à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de développement par la mobilisation et la systématisation des contributions techniques des membres au niveau local, l'antenne régionale poursuit cette politique en lançant l'atelier national de plaidoyer accès sur la prise en charge des daaras dans les budgets les collectivités locales.

A l'ouverture de l'atelier, la présidente a souhaité la bienvenue aux participants et magnifié la présence des autorités qui n'ont jamais fait défauts. Elle a insisté sur l'importance de cet atelier avant d'inviter les uns et les autres à donner une suite favorable aux recommandations qui sortiront de cet atelier.

Madame Bathily adjoint au Maire a salué les initiatives de l'antenne régionale de la plate forme, qui en peu de temps a réalisé beaucoup d'activités. Elle souhaité un plein succès à ses travaux. A l'image de la représentante de la Maire le représentant de l'ARD a félicité la PF-ANE. Les efforts fournis par la PF-ANE a amené l'ARD à prendre en compte dans ses politiques de développement, c'est ainsi que l'antenne est invité à la conférence d'harmonisation qui est une cartographie des interventions des différents acteurs dans le développement au niveau régional.

Les représentants de l'administration : le Gouverneur représenté par Monsieur DIALLO de l'action sociale et Madame BALDE du développement communautaire ont réitéré leurs disponibilité et ont salué les initiatives pertinentes déjà prises par l'antenne et souhaitent disposer du rapport final pour pouvoir lui donner une suite dans le cadre qui leurs incombes.

Après la reprise des travaux suite à une suspension pour permettre aux autorités de se retirer, le facilitateur a précisé le contexte dans lequel se déroule cet atelier.

Ce contexte peut se résumer à la volonté d'avoir un ancrage régional et du même coup renforcer l'implantation et la crédibilité des antennes régionales dans le cadre de leur dialogue avec les autorités politiques et administratives locales et de contribuer aux politiques locales de développement de façon globale, mais de la nécessité de prendre en compte de façon spécifique la problématique de la non prise en compte des daaras dans les budgets des collectivités locales, alors qu'il y a un problème récurant sur le vécu de ses différents acteurs évoluant dans ce secteur.

C'est après la contextualisation de l'atelier que le consultant a démarré ses travaux par la présentation des tâches et du temps de travail.

Pour rappel la région de Diourbel avait choisi les droits humains logé dans la thématique "bonne gouvernance". En creusant d'avantage le sujet, on s'est retrouvé dans le thème précis de "Programmation d'appui aux Daaras dans la planification des budgets des collectivités locales".

Dans le souci d'avoir une compréhension commune du concept de plaidoyer, les participants sous la houlette de la consultante ont donné une définition. Ceci a conduit à faire la dichotomie entre plaidoyer et sensibilisation, de même que plaidoyer et lobbying,).

Des argumentaires et discussions qui s'en sont sortis, il faut retenir que dans le plaidoyer trois (03) possibilités existent :

1. Acceptation (gain d'un noyau dur autour de lui)
2. Neutralité (tentative de récupérer pour en faire une force)
3. Rejet (début d'un blocage et alors il faut s'outiller d'avantage pour gagner)

Pour la construction du plaidoyer, il est nécessaire d'avoir quelques aptitudes à savoir :

- La maîtrise des procédures législatives et/ou administratives
- La bonne maîtrise des politiques et stratégies et être en mesure de les défendre
- Etre au fait de toutes les implications (politiques, économiques, sociales etc...)
- Connaître les éléments et personnes clés
- Savoir saisir les opportunités ou les créer

Pour les stratégies du plaidoyer il faudra :

- Identifier la situation de référence
- Identifier les buts (solutions) et les objectifs (descriptions)
- Identifier les audiences (cibles qui sont de deux ordres, alliés et adversaires)
- Analyser les audiences
- Structuration du contenu du message
- La sélection des instruments de communication (différents canaux pour faire passer le message ; forum, proximité ...)

- La coalition d'alliés et la neutralisation des adversaires
- Plan d'activités

Les participants sont repartis en 3 ateliers avec les consignes suivantes :

- 1) Apprécier de manière générale la pertinence du thème de Plaidoyer (fond et forme)
- 2) En utilisant la matrice des critères d'évaluation des objets de politique, évaluer la faisabilité du thème

Les plénières ont donnés les résultats suivants :

Le plaidoyer ne doit se présenter sous forme de SLOGAN car cette forme de formation s'inscrit dans l'éducation alors il faudra faire un élargissement des acquis.

Pour ce qui est du plaidoyer de la région doit tenir compte de la spécificité de celle-ci.

les écoles sont prises en compte selon leur configuration (lycée pour CR, CEM et primaires pour la Commune) donc il faut insister sur la non prise en compte de ces daaras par les collectivités locales. Aucun texte de l'état n'a pris en compte l'éducation des daaras donc le plaidoyer doit être plus intense sur ce point.

On a constaté que les daaras ne veulent s'identifier à l'administration car ne veulent pas être contrôlé et en même temps veulent bénéficier des appuis à distance.

Pour la pertinence du thème y'a pas de débat car le constat est général.

Pour les critères :

1. Pertinent donc positif
2. Avec l'organisation des structures dans la région on voit ce point peut être bien réussir avec l'exemple de la journée du coran ou les recettes vont aux daaras
3. Tous les groupes ont donné la moyenne donc pertinent

Donc compte tenu de tous ces résultats le plaidoyer mérite d'être porté.

C'est dans ce constat que la journée a pris fin avec les remerciements de la présidente.

Fait à Diourbel le 25-11-09

Antenne régionale de Diourbel

Rapport d'étude plaidoyer sur la programmation de l'appui aux Daaras dans la planification des budgets des collectivités locales

Plaidoyer Régional

I Introduction

La plate forme des acteurs non étatique (ANE) a bénéficié d'un financement de l'union européenne (UE) qui vise à appuyer des activités de plaidoyer sur des thématiques prioritaires régionales

1.1 Contexte

Le plan d'action annuel de la plate forme des ANE dans ses grandes orientations dont un des objectifs est de promouvoir la participation crédible et efficace des acteurs non étatique à la vie publique prévoit d'œuvrer à :

- La mise en place des antennes régionales dans les onze régions du Sénégal
- L'implication constructive des acteurs non étatique au niveau régional et local comme point de départ d'un réel contrôle citoyen sur les politiques publiques
- Un fonctionnement démocratique des cadres de dialogue crée entre les populations et les élus locaux

Ainsi à partir du mois d'avril 2008 avec l'appui de la composante ANE du PAPNBG, la plate forme nationale des acteurs non étatique dans le cadre de son plan d'action a appuyé la mise en place des antennes au niveau des 14 régions du Sénégal

L'impulsion de cette dynamique s'est faite autour de thématiques de réflexion sur différents sujets relatifs à la bonne gouvernance et à l'état de droit. Dans cette optique la problématique du dialogue politique entre les élus locaux les représentants de l'état et les populations se pose avec acuité du fait du grand besoin que ces dernières ont d'interpeller les hommes politiques sur des questions cruciales de gouvernance locale.

Cela a encore guidé le choix de la plate forme d'impulser une dynamique de réflexion autour d'un dialogue entre élus locaux et les populations

Les activités de plaidoyer sur des thématiques prioritaires régionales s'inscrivent en droite ligne dans le sens de ce dialogue. En effet il est attendu des acteurs non étatique une plus grande et meilleure implication dans la définition des politiques et stratégies de coopération ainsi que leur participation active dans la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes de coopération

1.2 Objectifs

Renforcer la participation des ANE au dialogue politique social économique et culturel, à la définition au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de développement par la mobilisation et la systématisation des contributions techniques des membres au niveau local

Renforcer les capacités techniques des membres des plates formes régionales

1.3 Méthodologie

La méthodologie a consisté en un processus de plaidoyer conduit au niveau de chaque région sous la supervision de l'antenne régionale des ANE

Les antennes régionales portent la responsabilité en tant que « maîtres d'œuvres délégués » pour la mise en œuvre de l'activité en ce qui concerne la mobilisation de la logistique locale, l'identification et la convocation des participants, l'identification des ressources humaines au niveau local, la communication et le secrétariat.

Trois temps ont marqué ce processus

- La validation de la méthodologie et l'actualisation des termes de référence des 11 thématiques régionales
- La mise en œuvre de l'activité au niveau régional
- Le partage et la capitalisation des expériences régionales (contribution thématique et processus de plaidoyer).

II. Diagnostic de la situation et analyse du problème

2.1. Présentation succincte de la région articulée au thème

Située au centre du Sénégal la région de Diourbel a une superficie de 4779 km² et est située à 144 km de Dakar

Elle compte trois départements avec une population totale de 1.055.920 habitants. Elle est très inégalement répartie sur l'espace régionale

Département de Bambey : 243 427 habitants

Département de Diourbel : 219 920 habitants

Département de Mbacké : 593 543 habitants soit 2/3 de la population de la région avec une très forte influence de la ville de Touba qui fait à elle seule plus de 400 000

habitants et dont la particularité est marquée par une absence totale de réseau scolaire ; le daara y est la seule forme d'éducation reconnue

L'économie de la région est essentiellement basée sur l'agriculture pluviale et en partie sur le commerce avec une forte dominante de Touba

Le faible niveau de croissance économique a été la cause de l'augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations

Trois caractéristiques principales de la région : la pauvreté, l'analphabétisme et la faiblesse du TBS

2.2. Analyse du problème

Le nombre d'enfants évoluant dans les daaras est très important. La seule commune de Diourbel compte 96 daaras avec une population égale à 12 413 talibés. Ce chiffre pouvait être beaucoup plus significatif si l'on considère l'agglomération de Touba qui abrite les 2/3 de la population régionale et qui n'a aucune école formelle

Cette population vit dans la précarité et l'indigence, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur condition

En effet elle est la cible de maladie de malnutrition, de mauvais traitement, d'abus sexuel etc.

Une situation en inadéquation avec la politique nationale qui s'appuie sur les OMD et le DSRP, deux documents de référence en matière de politique économique et sociale et qui recommandent aux pouvoirs publics voir aux collectivités locales de créer les conditions idoines pour booster le développement endogène de leur localité intégrant leur préoccupation en matière éducative économique sociale etc.

2.3. Cadre analytique du problème

Problème : Absence de politique de développement appropriée prenant en compte les daaras

1. Absence de prise en charge nutritionnelle
2. Absence de couverture sanitaire
3. Inadéquation du cadre de vie

Sous Problèmes	Conséquences	Causes	Solutions
Absence de prise nutritionnelle	Mendicité Malnutrition	Insuffisance de moyens des marabouts Pauvreté et / ou désengagement des parents	Exiger une contribution des parents des talibés Appui des autorités Appuyer un système d'AGR au niveau des daras
Inadéquation du cadre de vie	Précarité des conditions d'existence	Absence dortoir, latrine. Manque d'hygiène...	Appuyer la construction de latrine, dortoir Libérer des dons en couverture matelas...
Absence de couverture sanitaire	Etat de santé précaire	Insuffisance de moyens des marabouts Pauvreté et / ou désengagement des parents	Exonérer les consultations et le traitement des talibés au niveau des structures sanitaires à l'exemple du plan sésame

III Planification et amorce du processus

Cette planification sera tout simplement amorcée quant à sa mise en œuvre. En effet seule la phase de démarrage du plaidoyer a été déroulée avec l'atelier de lancement, le lobbying pour les besoins de la mise sur pied d'un comité chargé de ce plaidoyer, l'envoi de correspondance auprès des autorités

Dans les perspectives, le plaidoyer va continuer par le déroulement des activités d'information, de sensibilisation à travers la presse et de partage par la tenue de CRD au niveau régional, de CDD au niveau des départements et enfin des CLD au niveau des huit arrondissements pour une large diffusion du message

3.1. Planification du plaidoyer régional

3.1.1 Objectifs du plaidoyer

3.1.1.1 Objectifs général

Influencer les politiques en vue d'une prise en charge des daaras dans les budgets des collectivités

3.1.1.2 Objectifs spécifiques

- Informer et sensibiliser les autorités
- Diffuser le message au large pour obtenir le maximum de soutien

- Pousser les élus locaux à rendre leur budget sensible à la cause des daaras

3.1.2 Les cibles du plaidoyer

Grille d'analyse des parties prenantes

Importance de la question pour l'audience ciblée		ETAT		ELUS		RESEAUX	
	ELEVE				X Influence forte	X Importance élevé	X Influence forte
	MOYEN		X Influence moyenne				
	FAIBLE	X Importance faible		X Importance faible			
		FAIBLE		MOYENNE		FORTE	
	Influence de l'audience sur la question						

1. ETAT : Importance de la question à l'état actuelle est faible mais il faut un minimum d'intervention des autorités pour régler le problème d'où son influence moyenne
2. POUR LES ELUS l'importance de la question est faible mais le plaidoyer vise essentiellement cette cible d'où son niveau d'influence élevé pour régler le problème
3. POUR LES RESEAUX Importance de la question à l'état actuelle est élevés et son influence reste élevée pour la résolution du problème

Au vue de cette analyse la disposition des audiences peut se présenter ainsi qui suit

Audience primaire : Les élus locaux ; personnes sur qui on agit directement pour modifier leur attitude afin de résoudre le problème (président de région, les maires et les PCR)

Audience secondaire Les réseaux et les alliances : Ce groupe porte le combat et doit renforcer ses rangs pour convaincre ces membres réticents soit en les sensibilisant ou en maintenant une forme de pression pour anéantir le degré de leur influence négative

Cible tertiaire Les autorités : elles ont une responsabilité réelle ou supposée dans la résolution du problème (autorité administratif au niveau du contrôle à postériori des

budgets ; autorité religieuse du fait de la forte culture du daara dans la région et de l'existence du mot d'ordre du khalife : ndigël).

3.1.3 Les activités clés

Elles consistent en des lobbyings, sensibilisation, rédaction de correspondance, réunions, rencontres (tenue de CRD, CDD, CLD), des actions médiatiques et des séances de renforcements de capacités.

Il s'agit :

- des rencontres effectuées pour nouer les alliances.
- Les réunions du comité chargé de porter le plaidoyer.
- La tenue de l'atelier de lancement.
- La rédaction et l'envoi des lettres de demande d'audience auprès des autorités.
- Les rencontres de partage.
- Les actions médiatiques
- La tenue de réunion aux niveaux
 - o Régional (CRD) au besoin
 - o Départemental (CDD)
 - o Communautaire (CLD)

3.1.4 Les messages clé et supports

Publics cibles	Message clés	Support
Elus	L'aide aux daaras contribuerait à lutter efficacement contre la pauvreté par la prise en charge sanitaire nutritionnelle et le développement de techniques appropriées pour la génération de revenus améliorant le niveau de vie au sein des daaras. Cela amènerait la CL à contribuer à l'atteinte des OMD (1, 4, 6, 7, 8) et à prescrire son action dans le sillage d'une politique globale de développement contenue dans le DSRP notamment dans son axe III qui parle de la protection des groupes vulnérables	Correspondance séance de travail
Le réseau des alliés	Appuyer les daaras est une manière de rétablir dans leur droit légitime une catégorie sociale vulnérable et marginalisée. C'est agir conformément aux objectifs et de CDE et mieux au respect des engagements souscrits par l'état tant au niveau interne qu'au niveau international Niveau interne (disposition des textes juridiques) Niveau international (conventions signées et ratifiées par l'état)	Atelier séminaire
Autorités	La situation des enfants en général a fait l'objet d'analyse au niveau international. Cette situation mérite une attention particulière à l'heure où le pays s'engage à lutter contre la pauvreté en se fixant une échéance pour l'atteinte des OMD à l'horizon 2015	Correspondance séance de travail

3.1.5 Les Ressources du plaidoyer

a) Ressources humaines

Ce sont les membres de la plate forme mais surtout les membres qui composent le comité chargé de porter le plaidoyer au niveau régional. A ce comité s'ajoutent les points focaux au niveau des départements

b) ressources matérielles

Ce sont les matériels des ANE locaux que le développement d'une culture de solidarité et de partenariat entre ANE a facilité l'accessibilité

c) La logistique

Il s'agit de la logistique mise à la disposition des antennes par la plate forme nationale.

3.1.6 Mécanisme de suivi évaluation

La mise sur pied d'un comité régional chargé de porter le plaidoyer permet de responsabiliser les différents acteurs.

Le suivi supervision du plaidoyer ressort de la responsabilité de l'antenne régionale.

Le suivi des engagements aux niveaux des départements est effectué par les points focaux choisis dans les localités en rapport avec les autres membres de bureau régional et le collectif des daaras.

Le consultant assure l'accompagnement technique en étroite collaboration avec les organisations de défense des droits de l'homme.

3.1.7 Plan d'action

Objectif général	Objectifs spécifiques	Cibles	Activités	Responsable	Période	Moyens
Influencer les politiques en vue d'une prise en charge des daaras dans les budgets des collectivités	OS 1 Informier et sensibiliser les autorités	ETAT (Gouverneur, Préfet et Sous Préfet)	. La rédaction et l'envoi des lettres de demande d'audience auprès des autorités.	Consultante	Avant atelier lancement	Fourniture et appui secrétariat antenne régional Budgets rencontre
			Les rencontres de partage			
	OS 2 Diffuser le message au large pour obtenir le maximum de soutien	RESEAUX ET ALLIANCES	Les réunions du comité chargé de porter le plaidoyer	Plate forme des ANE	Avant atelier lancement 00/00/00 00/00/00	Logistique antenne régionale Budgets atelier
			La tenue d'ateliers de lancement et de validation			
	OS 3 Pousser les élus locaux à rendre leur budget sensible à la cause des daaras	ELUS (Maire, Présidents de région et de communauté rurale)	Les actions de médiatique	Gouverneur, Préfet et Sous Préfet	Après ateliers de lancement et de validation	Budget sensibilisation Budgets rencontre
			.La tenue de réunion aux niveaux Régional (CRD) au besoin Départemental (CDD) Communautaire (CLD)			

3.2 Amorce de mise en œuvre et résultats obtenus

La mise en œuvre a été amorcée avec l'atelier de lancement qui a vu l'implication des autorités qui ont marqués de leur présence l'intérêt de la question et le représentant de l'ARD a demandé que les conclusions soient mises à la disposition de l'ARD qui les soumettra à la conférence d'harmonisation

Quant au représentant Gouverneur qui était présent à l'atelier de validation du rapport provisoire il a abondé dans le même sens nous disant que le Gouverneur était prêt à nous accompagner

L'étape suivante a consisté en la rédaction et l'envoi de courrier auprès des autorités locales et des élus pour entrer directement en contact avec eux

S'en est suivi la phase d'identification des personnes influentes auprès des élus en vu de faire un lobbying

La dernière étape a été l'atelier de validation au cours duquel la presse a procédé à des interview

Au rang des résultats obtenus, le gouverneur de région en réaction à notre demande d'audience, nous a orientés vers son adjoint chargé du développement

Celui-ci au cours de notre entretien nous indique une opportunité à saisir à savoir le CRD programmé pour le 16 décembre ou la plate forme a été invitée pour porter le message au plus haut niveau

Pour terminer il nous demande d'initier une lettre à l'intention du Gouverneur pour demander la tenue de CRD voir même de CDD au niveau des 3 départements

A noter que la presse est en train de travailler sur la thématique avec un élément passé à RDV les 12 et 13 décembre et le 16 un article passé au journal le quotidien

Coté société civile une forte adhésion à la cause a été noté car en fait, l'activité est venue s'inscrire dans le même sillage d'une démarche déjà initiée voir même institutionnalisée a ce niveau avec l'organisation de la journée régionale du coran ; la mise sur pied d'un comité et d'une association créés à cet effet avec un statut juridique et l'ouverture d'un compte pour abriter les dons émis par les bonnes volontés pour venir en aide aux daaras.

IV. Difficultés rencontrées et enseignements tirés

Les difficultés rencontrées sont de 3 ordres : financier, matériel et socio politique

Matériel : Le temps imparti était relativement court pour dérouler un plaidoyer. C'est ce qui justifie qu'il y a eu tout simplement une amorce du déroulement avec l'annonce d'un plan d'action dont la mise en œuvre s'inscrit dans le moyen terme

Socio politique : Nos élus sont pratiquement absents sur les lieux, il y a que les adjoints qui sont là en permanence. Il faudra marquer un temps pour entrer directement en contact avec ceux qui à vrai dire peuvent prendre des décisions

V. Conclusions recommandations et perspectives

Le plaidoyer étant un processus qu'il faut dérouler pour aboutir à un changement, il doit s'inscrire dans une limite de temps pour franchir toutes les étapes.

Compte tenu des débuts de résultats notés çà et là on peut tout suite dire qu'il y a une note d'espoir surtout avec l'annonce de l'expérimentation dans la région du programme PALAM qui est axés sur la prise en charge des groupes vulnérables et les daaras sont expressément cités parmi les cibles de cet ambitieux programme notamment dans sa composante 1 (ECB)

Il s'agit d'un programme d'éducation qui vise les enfants de 9 à 15 en vue d'un réajustement social sans délai à travers l'initiative « suqali jaboot » mais les déscolarisés et les daaras

Ce programme s'étalera sur une durée de 5 ans et verra l'implication et la responsabilisation des élus étant entendu que l'éducation est une compétence transférée

Un plaidoyer en vue de la prise en charge des daaras est un plus pour que nos élus comprennent d'avantage les enjeux de cette prise en charge que le plaidoyer cherche à institutionnaliser car en fait elle ne fera qu'appuyer la pérennisation d'un programme déroulé pendant 5 ans dans la région et qui est basé sur 3 critères de choix : la pauvreté, l'analphabétisme et la faiblesse du TBS dans la région

Chercher à pérenniser l'initiative « suqali jaboot » dans la région pour qu'au-delà de ce programme expérimental la prise en charge des daaras reste une affaire de la collectivité locale au même titre que l'école formelle .